

TROISIÈME FORUM INTERNATIONAL DES ARBRES

(Marrakech du 12 au 15 avril 2024)

« *ELEVER UNE FORET-PLANTER DE L'EAU* »

Recommandations générales

1/ LA VISION

Partant des deux mots clés du Forum, l'eau et la forêt, on constate que le contexte international est marqué par un grand nombre d'incertitudes se rapportant, notamment, à la géopolitique, aux guerres, aux conflits de différentes natures, aux changements climatiques, aux crises économiques etc... Toutes ces incertitudes se répercutent sur le contexte national. Malgré toutes ces incertitudes, le Maroc est appelé à actualiser et à affiner sa vision pour l'avenir en distinguant le Court Terme, le MT et le LT. Il est recommandé qu'elle soit basée sur les 17 Objectifs du Développement Durable en mettant l'accent sur le changement climatique et la gravité de la sécheresse actuelle.

2/ DOMAINE DE L'EAU

Message 1 au Gouvernement : Compte tenu de la gravité de la sécheresse, le Gouvernement est appelé à améliorer la **Gouvernance** du secteur de l'eau en mettant en place une mobilisation générale, concertée, partagée et convergente avec l'élimination du fonctionnement en « silos ». Il est aussi interpellé à renforcer la Régionalisation avancée en termes de pouvoir de décision et de financement, pour les Agences des Bassins Hydrauliques (ABH). Concernant la **législation** et la réglementation l'arsenal des textes en vigueur doit être adapté à la nouvelle conjoncture.

Sur le plan **technique pour l'eau**, le Gouvernement est interpellé pour assurer une meilleure protection des Bassins Versants des barrages, augmenter sensiblement le programme de dessalement de l'eau de mer, de déminéralisation des eaux saumâtres et de transfert des eaux entre Bassins hydrauliques. Il en est de même pour assurer le contrôle des prélèvements dans les nappes, leur protection contre la surexploitation et éventuellement leur recharge.

Message 2 aux ABH : Les orientations et les mesures décidées au niveau central ne peuvent être efficaces et avoir de l'impact si elles ne sont pas déclinées aux niveaux des Régions, des Provinces et des Communes. Les ABH sont interpellées, pour assurer cette déclinaison. A cet effet, elles sont appelées à mobiliser, de manière concertée, tous les acteurs, afin d'actualiser et de mettre en œuvre leur Plan Directeur d'Aménagement Intégrées des Ressources en Eau (**PDAIRE**) ;

Sur le **plan technique**, les ABH doivent §/ jouer pleinement leurs rôles pour assurer la gestion des eaux de surfaces et souterraines de manière efficace et durable ; §/ exploiter toutes les possibilités existantes en matière de captage des eaux, notamment les petits barrages et les barrages collinaires ; §/ Satisfaire les besoins de tous les utilisateurs ; §/ Assurer les analyses des eaux pour lutter contre toutes les sources de pollutions ainsi que le traitement de toutes les eaux usées et leur réutilisation ; §/ Prendre les mesures qui s'imposent pour améliorer les réseaux de distribution des eaux et limiter les pertes.

3/ DOMAINE FORESTIER.

La forêt et la biodiversité étant le 2^{ème} sujet à l'ordre du jour de la rencontre de la FIA les participants leur ont accordé une attention particulière en raison de leurs nombreuses vertus et services rendus à l'humanité. Ils ont insisté sur les rôles écologiques de régulation du climat, de lutte contre l'érosion des sols et l'envasement des barrages, d'infiltration des eaux dans les nappes phréatiques, d'alimentation des sources, d'amélioration de la qualité fertilisante des terres agricoles etc... Etant donné que la forêt abrite la grande richesse de la biodiversité animale et végétale, les participants recommandent le renforcement de sa Gouvernance par le Gouvernement et l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF), en vue de la traiter comme un être vivant, ayant une âme et pouvant réagir à l'action humaine.

Sur le **plan technique**, on doit assurer les meilleures pratiques requises dont la régénération des arbres et du sous-bois. On doit aussi protéger la qualité des sols, développer les plantations en tenant compte des espèces et de leurs capacités d'adaptation aux spécificités locales des biotopes. Dans ce cadre, ont été particulièrement examinés les cas de la palmeraie de Marrakech, les oasis, le Toubkal, le Haut Atlas, les zones désertiques affectées par le nomadisme et même les plantations dans les milieux urbains. Le cas de l'arganeraie du Souss Massa a été particulièrement souligné en raison de l'ampleur des impacts sociaux économiques négatifs sur les ayants droits et les coopératives des femmes. Les Pouvoirs publics sont interpellés d'urgence pour pallier les dysfonctionnements de sa gestion.

4/ L'AGRO-SYLVOPASTORALISME.

Le défi des participants a été de déterminer un modèle d'écosystème qui permet d'assurer le mieux possible la résilience contre le changement climatique en combinant les meilleures pratiques relatives à l'agriculture, l'élevage, la forêt et la biodiversité. Finalement, ils ont tous opté pour l'agro-sylvopastoralisme. En effet, ce modèle permet d'économiser l'eau, de protéger la qualité des sols et de favoriser la croissance des arbres et de la biodiversité. Il permet aussi de développer les activités génératrices de revenus et d'emplois et d'assurer des produits de qualité sains et bons pour la santé.

Le Ministère chargé de l'agriculture, du Développement rural et de la forêt et ses services régionaux et locaux sont interpellés pour prendre leurs responsabilités dans l'affinement de ce concept de l'agro-sylvopastoralisme et sa vulgarisation et sa généralisation dans les régions qui lui conviennent. Les participants ont souligné que la clé de réussite et de l'efficacité réside autant dans les considérations techniques que dans la Gouvernance, il s'agit particulièrement de mobiliser les services régionaux et de renforcer la coopération entre eux et avec les autres acteurs du développement local.

5/ LES PRESTATIONS DE SERVICES

Les participants ont constaté que les Agences de Bassins Hydrauliques et l'ANEF sont absorbées par leurs tâches routinières et ne s'intéressent pratiquement pas à les prolonger par d'autres activités qui peuvent contribuer aussi à la valorisation de ces tâches. Ils préconisent le renforcement des **prestations de services** comme par exemples §/ L'appui aux porteurs de projets d'investissements ; §/ Le soutien aux citoyens touchés par les catastrophes naturelles, la pénurie d'eau et les incendies de forêts etc... §/ Les études, la recherche, les enquêtes d'opinion ; §/ L'éducation dans les écoles, §/ Les conférences et les ateliers dans les universités etc...



6/ LA COMMUNICATION

Les participants ont noté que le secteur de la communication, comme d'ailleurs celui de la Gouvernance, malgré son importance, connaît de grandes lacunes aux niveaux du Gouvernement de ses représentations régionales et locales, ainsi que des ONG, des Universités et des médias.

*Concernant l'eau, ils notent que la conjoncture de la sécheresse et la crainte de la pénurie en Eau potable ont amené le Ministère à communiquer uniquement sur le taux de remplissage des barrages et les transferts des eaux entre régions. Le Ministère chargé de l'eau, avec les ABH, sont interpellés pour communiquer sur toutes les thématiques relevant de leurs compétences dans le but d'inciter les citoyens à économiser l'eau et à protéger les nappes d'eau contre la surexploitation et l'épuisement. Quant à l'ANEF, la communication sur la protection de la forêt et la biodiversité contre les formes de dégradation est pratiquement nulle. Ils ont souligné que la communication passe par la volonté politique, la transparence et donc le plaidoyer par plusieurs acteurs de la société civile.

***Les ONG, les Universitaires et les médias** : Ces entités forment l'élite militantes du pays et se complètent par la production de la connaissance, l'appréciation du savoir local et les contacts de proximité avec les citoyens. Elles sont interpellées pour développer davantage leur collaboration et l'action communes et scientifiquement convaincantes en matière d'information, de sensibilisation, d'encadrement et d'accompagnement des citoyens afin d'éviter les nombreuses formes de gaspillage dans l'utilisation de l'eau et la dégradation de la forêt et de la biodiversité.

7/ MESSAGE AUX ORGANISATIONS DES ACTEURS ECONOMIQUES privés :

Partant du fait que l'économie est un facteur primordial pour influencer les comportements des citoyens, son rôle dans les secteurs de l'eau et de la biodiversité est fondamental. Ils sont donc interpellés à encourager les investissements aussi bien dans la production que dans l'utilisation. Leurs domaines cibles sont divers : L'agriculture, les ayants droits des forêts, les industries dont notamment l'agro-industrie, le tourisme, les Hammams traditionnels. N'oublions pas aussi le rôle des banquiers qui doivent exiger, pour l'accès au financement, des Etudes d'Impact sur l'Environnement répondant aux normes de qualités en vigueur.

8/ LA CEINTURE VERTE

Soulignons que les participants au Forum étaient nombreux et de hauts niveaux de compétences et de conscience par rapport aux menaces du climat, de la réduction des ressources hydriques, de la dégradation des forêts et de la biodiversité avec leurs conséquences inquiétantes sur la sécurité alimentaire. Ils préconisent le lancement d'une dynamique pour la constitution d'une ceinture verte composée de nombreuses Fermes Agrosylvopastorales, le long du littoral atlantique. Ils soulignent aussi que la proposition est conforme aux projets de Sa Majesté Le Roi Mohammed 6 relatifs à la mise en valeur de la façade atlantique, au projet du Gazoduc Nigéria et même au verdissement de la Coupe du Monde prévue en 2030 avec l'Espagne et le Portugal.

Abdelhadi BENNIS, le 16/4/2024

